ASSOCIATION CULTUELLE ISLAMIQUE
39, rue de Tanger - 75019 Paris
Téléphone : 241-28-23
Série N° 5

EL-BOKHARI

LES TRADITIONS ISLAMIQUES

Introduction et Notes correctives
de la traduction française
de O. Houdas et W. Marçais
proposées par
MUHAMMAD HAMIDULLAH

IMPRIMERIE B.M. - 121, boulevard de Ménilmontant
75011 PARIS
1401 H. / 1981

Au nom de Dieu le Très Miséricordieux, le Tout-Miséricordieux !

AVANT-PROPOS

On vient de réimprimer la célèbre traduction du *Sahîh* d'el-Bokhâri ; il convient donc de dire quelque chose de bref mais, espérons-le, d'utile, à propos :

1. du sujet dont traite l'ouvrage,
2. de l'auteur et de la méthode suivie par lui,
3. des traducteurs français, et
4. du besoin des notes correctives de ladite traduction, présentées ici.

I. Le Hadits (*Hadîth*)

L'ouvrage d'el-Bokhâri, *El-Djâmi' es-sahîh el-mosnad el-mokhtasar min hadits* (*ou : omour*) *rasoul-Allah oua sonanihi oua ayyâmihi,* ce qui signifie : « Le recueil authentique, attesté (c.-à-d. avec précision de toutes les sources successives) et abrégé, des paroles (ou : affaires) de l'Envoyé de Dieu, de ses pratiques et de son époque » — ou plus couramment : Le *Sahîh* (l'Authentique) tout court — est un ouvrage du hadits, c'est-à-dire le recueil des récits sur les choses dites, pratiquées ou tolérées chez ses disciples par Muhammad (Mahomet de nos traducteurs), Prophète de l'Islam, et de ce qui se passait à son époque.

L'entourage immédiat d'aucun des fondateurs de religions ne semble s'être donné autant de peine et d'amour, pour ramasser et préserver pour la postérité une telle quantité de renseignements de première main, que ne l'a fait l'entourage du fondateur de l'Islam.

Il faut tout d'abord distinguer très nettement entre le Coran et le Hadits. Le Coran, Livre sacré de l'Islam, est le recueil des Révélations divines que le Prophète reçut, codifia et transmit à sa communauté en tant que Parole et Message de Dieu à l'intention des DEUX RESPONSABLES (l'homme et le djinn). (Pour l'histoire de la codification et de la conservation du Coran, voir l'Introduction au Coran dans la traduction Hamidullah.) Non seulement le Prophète n'en est pas l'auteur, mais il n'y a même aucune influence personnelle, ni pour y ajouter ni pour en retrancher quoi que ce soit, de son propre chef. C'est la parole et le commandement du Seigneur.

Le Hadits, appelé aussi la *Sunna,* par contre, est attribuable, tout au moins en partie, à Muhammad, Prophète de l'Islam. « *Hadits* » veut dire « parole » et « *Sunna* » signifie « pratique » ou « comportement ». Il s'agit ici des deux, mais comme il n'y avait pas un mot, dans la langue arabe, englobant à la fois les deux choses, on s'est servi d'abord de deux termes qui, à cause de l'usage très fréquent, perdirent rapidement leurs sens étymologiques pour devenir synonymes, surtout probablement pour la raison que le même récit pouvait comporter des détails des

deux choses, de la parole et de la pratique du Prophète ; et maintenant chacun de ces deux termes, *Hadits* et *Sunna* implique aussi bien le dire que l'agir de Muhammad, son agir englobant même son approbation tacite de ce que faisaient ou disaient ses disciples.

Nous venons de dire que le Hadits peut en partie être attribué à Muhammad. La raison en est la suivante : Le Coran, Livre de Dieu, a répété maintes fois :

a) « Et le (Messager) ne parle pas d'impulsion ; ce n'est là que révélation révélée ». (53/3-4).

b) « Et ce que le Messager vous apporte, prenez-le, et de ce dont il vous empêche, abstenez-vous ». (59/7).

c) « Dis : Si vous aimez Dieu, suivez-moi, Dieu vous aimera ». (3/31 = 29).

d) « Obéissez à Dieu et à Son messager ». (4/59, 8/46).

e) « Quiconque obéit au Messager, obéit certes à Dieu ». (4/80 = 82).

f) « Et si le (Messager) avait forgé quelques paroles à l'encontre de Nous, certes Nous l'aurions saisi, de la main droite, ensuite Nous lui aurions certes coupé l'aorte, puis, nul de vous n'aurait empêché cela » (69/44-47).

Ces versets et bien d'autres impliquent que la personne de l'Envoyé-Messager de Dieu reste non seulement inspiré mais même contrôlée par Dieu ; il ne dit ni ne fait rien de son propre chef.

Cependant la révélation divine ne venait pas au Prophète sur son désir, mais seulement quand Dieu Lui-même le voulait. Le résultat est que, parfois, quand il y avait un problème urgent et, en l'absence de toute révélation sur le sujet, le Prophète faisait lui-même un effort de raisonnement par le bon sens, pour le bien-être de la société et pour être agréable aux yeux du Seigneur. Il se pouvait que Dieu l'approuvât *post eventum,* mais il se pouvait aussi qu'Il ne le fît pas — et il y en a maints exemples cités dans le Coran même — et dans de tels cas il était nécessaire que Dieu révélât immédiatement la bonne règle à appliquer, pour que la communauté ne s'égare pas par l'opinion humaine, fût-elle du Prophète. Il y a ici indication claire et nette de la distinction entre le hadits de l'homme et le hadits inspiré divinement au Messager de Dieu. Mais les conséquences en sont sans grande importance, puisque l'opinion personnelle de Muhammad, non approuvée par Dieu, fut instantanément corrigée avant même d'être appliquée ; et son opinion personnelle approuvée tacitement par Dieu devint *ipso facto* le commandement de Dieu.

On peut diviser les hadits du Prophète en plusieurs catégories :

1. Le *Hadits qodsi* (la parole sainte), celle où le Prophète commence par dire : « Dieu dit : ... » mais qu'il n'ordonne pas d'inclure dans le Coran. El-Monâwi, Mohiuddîn Ibn 'Arabi, et el-Madani nous ont laissé des recueils de ce genre.

2. Le Hadits inspiré mais où la précision « Dieu dit ... » est absente. C'est la grande majorité des récits que contiennent les ouvrages de Hadits.

3. Les récits provenant clairement de l'homme. Par exemple, lors de la Bataille de Bedr, le Prophète avait choisi un site pour le campement. Ses conseillers observèrent : « Si c'est par révélation, nous n'avons rien à redire ; mais si c'est une opinion (à toi), voici les raisons qui poussent à adopter telle autre opinion ». Il répondit : « S'il y avait eu une révélation, je ne vous aurais pas consultés ». Puis il accepta l'avis de ses conseillers. Ou quand, pour des raisons purement esthétiques et de pudeur, il interdit la pollinisation des dattiers : quand cela affecta les récoltes et que ses fidèles se plaignirent, il dit : « Quand je vous parle au nom de Dieu, tenez-vous y, mais quand je vous parle selon mon opinion, je suis un homme comme vous ; et sur vos affaires matérielles d'Ici-bas vous savez mieux que moi ». (Cf. Tirmidzi, etc.).

Le Prophète jugea que le minimum nécessaire des commandements divins devait être codifié. C'est le Coran. Pour le reste, ce sont ses fidèles qui se sont chargés de conserver pour la postérité les renseignements détaillés sur le Prophète.

En fait il n'y a pas une littérature de ce genre aussi riche au sein d'aucune autre religion du monde. Le présent ouvrage, compilé par el-Bokhâri, renferme près de trois mille récits, et ce n'est qu'une anthologie. Et l'on y verra des narrations sur tous les aspects de la vie humaine : spirituel, matériel, social, moral et ainsi de suite.

Conservation des traditions

Pour avoir confiance en ces récits, il faut étudier comment ils ont été mis par écrit puis transmis de génération en génération.

Il va de soi qu'il est humainement impossible d'enregistrer TOUT ce qu'un homme dit, fait et tolère. Au début de l'Islam, il n'y eut pendant des années qu'une poignée d'individus, persécutés et empêchés même de rencontrer librement leur Prophète. En outre, la plupart d'entre eux étaient des illettrés. Le Prophète prit l'initiative, de bonne heure, de dicter les passages du Coran au fur et à mesure de leur révélation, mais rien ne fut fait pour encourager les convertis à entreprendre la conservation de ses hadits. Tout resta dans la mémoire de ses compagnons du moment, avec tout ce que cela implique : une partie resta vivante, ce dont on se souvenait sans cesse ; une autre partie passa dans la subconscience, une autre enfin fut graduellement perdue, soit par la mort, soit par simple oubli de mortel.

Il est émouvant de constater que la toute première révélation coranique venue à Muhammad, illettré ne sachant ni lire ni écrire, donnait l'ordre de « lire », et faisait éloge de la « plume » en tant que dépositaire de la culture et de la civilisation humaines :

« Lis au nom de ton Seigneur qui crée,
Qui crée l'homme d'un caillot de sang.
Lis, cependant que c'est ton Seigneur, le Noble
Qui enseigne par la plume,
Qui enseigne à l'homme ce qu'il ne sait pas. » (Sourate, 96/1-5).

Cette exhortation ne resta pas lettre morte. La récitation constante du « Livre de Dieu » était une obligation pour tout individu, homme et femme, parmi les Musulmans ; et ils se donnèrent de plus en plus la peine de s'alphabétiser. Commencé *ab initio* pour le Coran, la connaissance de l'écriture ne put qu'être bientôt utile aussi pour la conservation du Hadits.

La vie de Muhammad en tant que Prophète se divise en deux périodes : avant l'Emigration (ou *Hégire,* période dite mecquoise, de 609 à 622), et après l'Hégire (période dite médinoise, de 622 à 632 de l'ère chrétienne). A la fin de la période mecquoise, il y avait tout au plus quelque 500 convertis. Trois mois avant sa mort, quand le Prophète prit part au pèlerinage d'adieu, il put s'adresser à quelque 140.000 fidèles ; et tous les Musulmans de l'époque n'étaient évidemment pas venus, cette année-là, à la Mecque. Ce chiffre laisse penser qu'il y avait alors environ un demi-million de Musulmans, hommes et femmes, enfants et adultes. Des gens des quatre coins du continent désertique de l'Arabie avaient déclaré leur islamisation par l'intermédiaire de leurs représentants, et n'avaient jamais rencontré le Prophète personnellement. Mais de ces 140.000 pèlerins qui avaient entendu les discours du Prophète et vu comment il priait et se comportait en général — et il y en avait des milliers qui avaient eu l'occasion de rester en contact beaucoup plus constant avec lui — si chacun d'eux n'avait jamais transmis à la postérité qu'un seul récit, si bref soit-il, sur le Prophète, nous aurions déjà cent quarante mille hadits. Avec ses répétitions, le volumineux Bokhâri ne contient que quelque sept mille hadits.

De l'époque mecquoise, on a quelques récits rédigés par écrit concernant le Prophète, mais aucune collection systématique du hadits n'eut lieu à ce moment-là. La persécution religieuse de la part des païens de la Mecque peut en partie en être prise pour responsable.

Quelques Médinois venus en pèlerinage à la Mecque embrassèrent l'Islam. Très sincères et très enthousiastes, ils répandirent vite cette religion simple et attrayante, dans la région médinoise. A peine deux ans passés après ces premières conversions, ils invitèrent le Prophète et tout autre Musulman, persécuté à la Mecque ou ailleurs, à venir s'installer à Médine, où ils trouveraient asile et hospitalité. Muhammad y consentit.

A Médine il n'y avait aucun Etat. Ce n'était qu'une poussière de tribus, vivant dans autant de hameaux, chaque tribu, chaque clan étant indépendant de tout le reste, au point qu'il y avait plus de guerres civiles que de concorde et de collaboration. Le Prophète devint le pôle d'attraction de tous les Musulmans, autochtones et immigrés, et il sut rallier aussi les non-Musulmans de la région, de sorte qu'il put y fonder immédiatement une Cité-Etat, la créant de toutes pièces et la dotant graduellement de toutes les institutions administratives nécessaires. Muhammad fut reconnu par tous les habitants ou presque de la région, musulmans et non-musulmans, comme chef suprême ; et il dota cet Etat, si petit fût-il, d'une loi constitutionnelle écrite, la première de ce genre dans le monde. Le texte nous en est parvenu intégralement ; il parle des questions de la tolérance religieuse, de l'administration de la justice, de la défense, des assurances sociales et de tous les besoins de l'époque.

Dans ces conditions heureuses, l'activité réformatrice du Prophète prit aussi un essor dans tous les domaines. La superficie de l'Etat s'étendit de plus en plus, et le nombre de convertis grandit aussi. Si, au début, il n'y avait qu'une partie de la ville de Médine qui reconnaissait Muhammad comme chef politique, dix ans plus tard, quand il rendit son dernier soupir, il régnait sur trois millions de kilomètres carrés, pour la « conquête » desquels le nombre des ennemis tués sur les champs de bataille n'avait pas atteint, en moyenne, deux par mois en dix ans.

Documents officiels

Il y eut forcément beaucoup d'occasions d'écrire le hadits ; et n'oublions pas que tout ce qui concerne le Prophète est Hadits.

Son premier acte d'envergure à Médine fut la fondation de « l'université résidentielle », la célèbre Soffah, où on enseignait même l'alphabet aux débutants. De cette époque primitive date le recensement écrit de tous les Musulmans de la région. On enregistra 1.500 personnes, comme nous le dit Bokhâri (56/181).

On concluait des traités de paix, d'alliance et d'entr'aide avec maintes tribus autour de Médine — espèce de *Mandala* de la philosophie politique idéale de l'antique Inde brahmaniste, sauf qu'au lieu de n'être qu'une philosophie et un vœu pieux, elle fut une réalité — et ces traités furent rédigés par écrit. L'échange de correspondance, de plus en plus importante chaque jour, avec l'étranger, lettres de prosélytisme, octrois de terres et d'eaux rédigés par écrit, etc., exigeait l'emploi de secrétaires. Ils seront nécessaires aussi pour l'administration financière : enregistrement des recettes et des dépenses des impôts et des butins, et ainsi de suite. Ech-Chaibâni (cf. Sarakhsi, *Charh es-siyar el-kabîr*, II, 255-6 ; éd. Munajjed, § 1978) et el-Mas'oudi (*et-Tanbîh wa'l-ichrâf*, p. 282-3) ne nous étonnent point quand ils nous assurent qu'il y avait un nombre considérable de secrétaires et que pour chaque catégorie de travail il y avait des employés séparés, les besoins étant grands et multiples.

Rappelons en passant qu'un scribe du Prophète, qui était employé pour écrire les lettres aux chefs des tribus, musulmans ou non-musulmans, a conservé les copies de toutes les lettres qu'il avait rédigées et même les copies de certaines autres confectionnées par ses collègues. Il s'agit de l'Ansârite 'Amr ibn Hazm dont le recueil nous a été conservé comme appendice de l'ouvrage d'Ibn Touloun, *I'lâm es-sâ'ilîn 'an kotob sayyid el-morsalîn.*

Documents privés

Mais plus importante pour notre présente étude est l'œuvre individuelle qu'entreprirent les compagnons du Prophète pour préparer leurs mémoires et préserver leurs souvenirs, surtout pour l'éducation de leurs enfants. Le besoin s'en fit sentir de bonne heure à Médine. Quelques exemples nous en donneront une idée :

a) Un Ansârite de Médine s'était plaint au Prophète : il y a tant de belles choses que tu nous dis chaque jour, mais ma mémoire étant faible, je les oublie vite ! — Sers-toi de ta main droite, répondit le Prophète, voulant dire : Note-les par écrit. (Tirmidzi, 12/1).

b) Le jeune et très pieux Mecquois 'Abdallâh ibn 'Amr ibn al-'As avait pris l'habitude — peut-être en entendant la directive faite à l'Ansârite que nous venons de mentionner — de rédiger tout ce qu'il entendait ou voyait. « Comment oses-tu écrire tout, lui reprochèrent ses camarades ; le Prophète est un homme comme les autres, il est parfois content, parfois en colère ! » Mais au lieu de se laisser guider par n'importe qui, l'intelligent 'Abdallâh s'adressa directement au Prophète : « Puis-je rédiger par écrit tout ce que tu dis ? » « Oui », répondit le Prophète. Pour se rassurer parfaitement, 'Abdallâh reprit : « Même quand tu es content, même quand tu es en colère ? » « Bien sûr, dit-il ; par Dieu, rien ne sort de ma bouche si ce n'est la vérité ». Le Prophète avait une telle confiance en ce jeune savant qu'il l'autorisa en outre à étudier aussi la Bible (cf. Ibn Hanbal, 2/222, N° 7067 ; Abou No'aim, *Hilyat el-aouliyâ,* I, 286) ; et il acquit dans ce but la connaissance nécessaire de la langue syriaque (cf. Ibn Sa'd, *Tabaqât,* 4/ii/189). Plus tard, lors des conquêtes islamiques, il fit l'acquisition de toute une charge de chameau en livres judéo-chrétiens (cf. Ibn 'Abd el-Hakam, *Fotouh Misr,* I, 35 ; Tabari, *Ta'rîkh,* I, 464-5 ; Ibn Hanbaal, II, 195 ; edz-Dzahabi, *Nobalâ,* II, 54 ; le même, *Tadzkirat el-hoffâz,* I, 36).

c) Anas ibn Mâlik el-Ansâri n'avait que dix ans quand le Prophète immigra en Médine ; ses parents l'amenèrent pieusement chez le Prophète pour prier celui-ci de les honorer en acceptant le jeune garçon comme serviteur personnel ; et ils ajoutèrent fièrement : Le garçon sait même lire et écrire ! Anas lui-même nous raconte la suite : Je suis resté chez lui jour et nuit tout le restant de sa vie, et je n'ai quitté sa maison que quand il a rendu son dernier soupir, dix ans après. Je notais tout ce que je voyais le Prophète faire ou dire, en public comme en privé et, de temps à autre, quand je voyais que le Prophète avait quelque loisir, je lui lisais mes notes, afin qu'il me corrige si j'avais commis quelque erreur. Anas survécut longtemps (107 ans) et eut beaucoup d'élèves qui voulaient avidement se renseigner sur leur vénéré Disparu. Quand ils étaient nombreux — ou selon une autre version : quand ils insistaient — Anas sortait ses vieux cahiers et disait : Voilà ce que j'ai écrit et que j'ai lu au Prophète (cf. Hâkim, *Mustadrak,* III, 583-4 ; al-Khatîb al-Baghdâli, *Taqyîd el-'ilm,* p. 95-6 ; Râmhormozi, *el-Mohaddits el-fâsil,* p. 367, N° 325).

Ce ne sont point les seuls récits qui parlent des efforts faits du vivant du Prophète. Les efforts déployés après sa mort et après les grandes conquêtes spirituelles et territoriales des premiers califes furent naturellement de plus en plus grands. On y trouve les noms les plus prestigieux, tels que Abou Bekr, 'Omar, 'Ali, 'Abdallâh ibn Mas'oud, Sa'd ibn 'Obâda, Samora ibn Djondab, Abou Horaira entre autres. Notre savant contemporain, M.M. el-A'zami (*Studies in Early Hadith Literature,* p. 34-60) en a trouvé jusqu'à une cinquantaine de cas, pour les Compagnons du Prophète. Signalons-en un seul :

Un jour, un élève d'Abou Horaira — au temps de la vieillesse du maître, apparemment — lui rappela : Tu nous avais raconté telle chose. Non, dit Abou Horaira, je ne me souviens pas. Mais si, insista l'autre : c'est bien toi qui m'as rapporté tel hadits. Abou Horaira le prit par la main et s'en fut à son domicile, en observant, en route : Si je te l'ai raconté, cela doit se trouver écrit chez moi. Arrivé à la maison, Abou Horaira « nous montra BEAUCOUP DE LIVRES SUR LE HADITS du Prophète et, après quelque recherche, il s'écria : Le voilà, c'est

exact ; je t'avais bien dit : Si c'est moi qui l'ai rapporté, cela doit se trouver chez moi sous forme écrite » (cf. Ibn 'Abd el-Barr, *Djâmi' bayân el-'ilm,* I, 4 ; Ibn Hadjar, *Fat'h el-bâri,* I, 174).

Il n'est pas étonnant que la recherche du hadits, comme de n'importe quelle autre science, n'ait intéressé qu'une fraction de la population. Ce qui est étonnant c'est sa précocité : Ibn 'Abbâs, un des plus jeunes compagnons du Prophète — il avait une dizaine d'années lors de la mort du Prophète — courait chaque jour chez tous les éminents personnages à Médine, leur demandant des renseignements sur le Prophète, et les notait. Il préparait aussi des questionnaires, et parfois il posait la même question jusqu'à une trentaine de Compagnons plus âgés que lui. Si son activité pour la quête de la science touchait les cœurs — car il allait même au moment où d'autres font la sieste, et il attendait avec patience, à la porte, que sorte la personne qu'il voulait voir — sa situation sociale (il était le cousin, le fils de l'oncle paternel du Prophète) lui procurait des égards et une attention supplémentaire de la part de ces Anciens. Peu à peu, d'autres jeunes le suivirent, et même des Compagnons âgés notèrent eux aussi leurs mémoires, à l'intention par exemple de leurs propres enfants. Tels étaient Ibn Mas'oud, Sa'd ibn 'Obâda, Samora ibn Djondab, entre autres.

Si certains intellectuels de la deuxième génération de Musulmans se contentèrent des cours faits par un seul Compagnon du Prophète, d'autres se rendaient successivement chez plusieurs ; et évidemment les connaissances de ces derniers furent plus vastes, pour le bonheur des étudiants qu'à leur tour ils eurent plus tard.

Quelques maillons de l'histoire de la rédaction officielle

Après la mort du Prophète, Abou Bekr, le premier calife, entreprit modestement la tâche de rédiger par écrit les paroles du Prophète, non seulement celles qu'il avait entendues personnellement mais aussi celles que ses camarades lui avaient rapportées. On précise qu'il y avait cinq cent hadits. Il se peut que ce fût sur la demande de sa savante et éminente fille 'Aïcha, veuve du Prophète (qui savait lire mais non écrire, et dont la soif pour les sciences les plus diverses, droit, médecine, histoire, arithmétique, poésie, etc., était insatiable), car Abou Bekr avait remis son cahier à 'Aïcha, puis le lendemain même il le lui reprit, en disant : Je n'ai pas pu dormir à cause de mes scrupules, car il y a des récits que je tins de mes amis : peut-être les mots ne sont-ils pas ceux que le Prophète a employés. Puis il détruisait immédiatement cet ouvrage (cf. Dzahabi, *Tadzkirat el-hoffâz,* I, 5).

'Omar, lors de son califat, pensa lui aussi faire un recueil de hadits ; et il voulait le faire sur une grande échelle. Il consulta les gens qui donnèrent tous un avis favorable. Mais il hésitait toujours : il fit une *istikhâra* (prière pour demander à Dieu la bonne direction), pendant tout un mois et, à la fin, il se désista, disant que ce recueil pouvait porter préjudice au Coran, de sorte qu'on étudierait le hadits et négligerait le Coran (cf. Ma'mar, *al-Djâmi'* ch. Kitâb al-'ilm ; cet ouvrage a été édité comme partie du *Mosannaf* de 'Abd er-Razzâq, de t. X, 379 à t. XI, 471, voir XI, 257-8, N° 20484 ; el-Khatîb el-Baghdâdi, *Taqyîd el-'ilm,* p. 49).

Il est à noter que ces deux des plus grands parmi les Compagnons du Prophète ressentirent le besoin de collecter le hadits et que, s'ils s'en sont abstenus, ce n'est point parce que le Prophète l'aurait défendu, mais pour les raisons personnelles ou sociales qu'on vient de citer. En effet aucune des traditions affirmant que la rédaction du hadits par écrit est chose interdite ne remonte au Prophète. Selon Ibn Hadjar (*Fat'h el-bâri',* I, 218), il y en a une que d'aucuns rapportent sur l'autorité d'Abou Sa'îd al-Khodri, transmettant une parole du Prophète en ce sens, mais el-Bokhâri met même celle-là en doute. La discussion se complique par le fait que ceux des Compagnons du Prophète qui sont dits avoir interdit la rédaction

du hadits par écrit, comme Abou Horaira, Ibn 'Abbâs, etc., ont eux-mêmes laissé des ouvrages écrits sur le hadits. Cela ne peut dire autre chose que celle-ci : l'interdiction avait un certain contexte et qu'elle n'était ni générale ni définitive.

'Ali semble avoir été d'un tout autre avis : lors de son califat il encourageait la rédaction du hadits, il dictait même ses propres souvenirs, comme nous le lisons chez al-Hâkim et Ibn Sa'd. Mais il n'eut pas la paix, et fut bientôt assassiné en l'an 40 H. par un anarchiste ; et une guerre civile troubla les esprits pendant longtemps : les califes ne s'intéressèrent guère alors à la science et aux besoins intellectuels de la société.

Vers la fin du premier siècle de l'Hégire, quand 'Omar ibn 'Abd el-'Azîz, grand savant lui-même, vint au pouvoir, il changea radicalement la politique gouvernementale, et écrivit partout aux gouverneurs de son vaste empire — qui s'étendait sur trois continents du vieux monde — de recueillir, sur le hadits, les connaissances de tous les savants de leurs localités respectives et de les envoyer à la capitale. Voici à titre d'exemple la lettre adressée à Abou Bekr ibn Hazm, gouverneur de Médine, citée par Bokhâri (3/34) :

« Vois ce qui existe de l'enseignement du Prophète ; mets-le par écrit, car je crains la disparition de la science ainsi que celle des savants. N'accepte aucun enseignement qui ne vienne du Prophète. Qu'on répande la science, qu'on se réunisse en assemblée afin d'instruire ceux qui ne savent pas. Car certes la science ne périra que le jour où elle sera cachée ».

On assure que des quantités considérables de documents furent envoyés à Damas, la capitale de l'époque, d'où on en diffusa des copies partout dans l'empire musulman (cf. Ibn 'Abd el-Barr, *Djâmi' bayân el-'ilm*, I, 76).

Ces recueils incitèrent les savants à les étudier avidement et à y apporter toutes sortes de nouvelles contributions. Nous verrons bientôt à :

1. La Mecque : Ibn Djoraidj (m. 150 H)
2. Médine : Ibn Is'hâq (m. 151), Mâlik (m. 179)
3. Basrah : Sa'îd ibn Abî 'Arouba (m. 156), er-Rabî' ibn Sobaih (m. 160), Cho'ba ibn el-Hadjdjâdj (m. 160)
4. Khorâsân : 'Abdallah ibn el-Mobârak (m. 181)
5. Yémen (San'â) : Ma'mar ibn Râchid (m. 153)
6. Rayy (Téhéran) : Djarîr (m. 175)
7. Egypte (Fostât/Le Caire) : 'Abdallâh ibn Wahb (m. 197)

produire de savants ouvrages contenant des renseignements classifiés sur le Prophète.

Puis voient le jour de grands recueils amalgamés :

Mosnad de 'Obaidallâh ibn Mousà el-'Absi (m. 213)
» Mosaddad ibn Mosarhad el-Basri (m. 218)
» Asad ibn Mousà el-Omawi (m. 212)
» No'aim ibn Hammâd el-Khozâ'i (m. 228),

suivis par Ibn Abî Chaiba (m. 235), Ibn Râhouyeh (m. 238), Ibn Hanbal (m. 241), el-Homaidi, et-Tayâlisi, Abou No'aim, Abou Khaitsama, Abou 'Owâna, Wakî' ibn el-Djarrâh entre autres qui sont tous les maîtres de notre auteur, el-Bokhâri, sans parler des contemporains comme Sa'îd ibn Mansour. Or, non seulement les ouvrages de ces maîtres immédiats et leurs contemporains, mais aussi les ouvrages des auteurs les plus anciens — comme la *Sahîfa* du Compagnon Anas ibn Mâlik, la *Sahîfa* d'un autre compagnon Abou Horaira à son élève Hammâm ibn Monabbih, le *Djâmi' de Ma'mar*, les traités d'Abou'l-Yamân, de Djowairiya ibn Asmâ', le *Mosannaf* de 'Abd er-Razzâq, entre bien d'autres compilateurs du hadits — nous ont été conservés, et cela malgré les ravages du temps et les destructions délibérées, par des ennemis victorieux, des millions de manuscrits des bibliothèques de Baghdâd 'abbâside, de Cordoue, et de la Delhi moghole : ils nous donnent ainsi la possibilité

de contrôler la véracité des citations chez el-Bokhâri, prouvant que ce dernier n'a point ramassé du folklore ou des connaissances basées sur des ouï-dire, encore moins les a-t-il forgées de toutes pièces.

Sans entrer dans tous les détails de la rédaction des hadits du Prophète par les savants musulmans, il suffit de dire que bientôt presque toutes les connaissances sur le sujet se trouvèrent à la portée de n'importe quel chercheur, malgré l'immensité du territoire sur lequel les Compagnons du Prophète et leurs successeurs s'étaient répandus. Pensons qu'en l'an 27 de l'Hégire (646-7 de l'ère chrétienne), quinze ans seulement après la mort du Prophète, les armées du calife 'Otsmân avaient pénétré, d'un côté en Andalousie et, de l'autre, en Transoxiane et aux abords de la Chine proprement dite, contrôlant tous les pays entre ces deux points comme un seul Etat, qui s'étendait sur les trois continents du vieux monde. Après la collecte systématique, on commença naturellement à classer ces connaissances énormes, et l'on produisit des recueils du hadits selon les narrateurs (*mosnad*), selon les sujets (*mosannaf*), selon les *'ilal* (c.-à-d., pour chaque récit on citait toutes les narrations avec les variantes et les nuances et critique littéraire), selon les pays d'origine des narrateurs, dans l'ordre alphabétique des récits, etc.

Il est peut-être plus étonnant encore de voir une attitude toute neuve animer la jeune nation islamique : on ne se contenta point de collecter les connaissances et de les conserver ; on attachait au moins autant sinon même davantage d'importance à l'authenticité des récits. Dans l'antiquité pré-islamique, établir la preuve était le monopole des cours de justice ; les Musulmans, et cela dès les tout premiers temps, semblent avoir été les premiers à introduire la notion de la preuve en histoire. Et qu'est-ce que le Hadits, sinon l'histoire de l'époque du fondateur de l'Islam ? (Voir aussi « Contribution des Musulmans méditerranéens à la science historique », dans *la Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée,* Aix-en-Provence, N° 15-16, 1973, p. 35-42).

Il ne suffisait point aux élèves d'un *Tâbi'i* (successeur de la génération des Compagnons du Prophète) d'entendre leur maître dire : Le Prophète a dit ou fait telle chose. Il fallait qu'il leur dise qu'il tenait ce renseignement de tel et tel Compagnon. Cette chaîne des références exhaustives des sources successives se prolongeait naturellement sans cesse de génération en génération. Si notre auteur, el-Bokhâri ne cite parfois un hadits que sur l'autorité de trois narrateurs successifs, dans d'autres cas il cite jusqu'à neuf sources successives. La raison en est simple : si son maître immédiat était très âgé et avait obtenu le renseignement chez un maître qui lui aussi était dans sa vieillesse, le nombre des narrateurs jusqu'au Prophète devenait moins grand que quand il avait puisé l'information auprès de jeunes dont les maîtres et les maîtres de leurs maîtres étaient aussi au moment de leurs études, par hasard, des jeunes. Bokhâri a eu des centaines (en fait plus d'un millier) de maîtres, non seulement parmi ses aînés, mais aussi parmi ses égaux et même parmi ses cadets : ceux-ci étaient les élèves de ses égaux et quelquefois même ses propres élèves qui avaient étudié aussi chez d'autres maîtres, chose qui montre bien la largeur d'esprit de Bokhâri et l'avidité avec laquelle il cherchait des renseignements transmis uniquement par des narrateurs toujours impeccables et dignes de toute confiance (*), de génération en génération, jusqu'au temps du Prophète, jusqu'au témoin oculaire du fait rapporté. Le dernier des Compagnons du Prophète est mort en l'an 110 H., et el-Bokhâri est né en 194 H.

Ainsi de bonne heure, on dressa des dictionnaires biographiques de tous les narrateurs de chaque génération, avec les dates de leur naissance et de leur mort, les noms de leurs maîtres et de leurs élèves, et d'autres données sur la réputation de piété, de mémoire, etc., de chacun. On dressa même, comme Ibn Hibbân, des listes spécialisées : *Kitâb el-madjrouhîn* (liste des narrateurs suspects, douteux ou

(*) A ce propos, il convient de signaler que Bokhâri ne semble point être un sectaire bigot ou qui aurait un esprit étroit. Au contraire. Sans être Chi'ite ou Murdji'ite, il a cité les hadits rapportés par des savants appartenant à ces sectes si, par ailleurs, ils étaient des érudits scrupuleux et soigneux. Au cours de son commentaire, al-Qastallâni en a relevé maints exemples.

faibles), *Kitâb ets-tsiqât* (liste des gens intègres), et ainsi de suite, dans une littérature abondante de ce qu'on appelle *kutub er-ridjâl* (livres des transmetteurs du hadits), ou *kutub el-djarh wa et-Ta'dîl* (livres de condamnation et confirmation, ou de critique littéraire). Bokhâri était particulièrement intéressé et spécialisé dans ce domaine des biographies et des liens effectifs de maître à élève entre les narrateurs, et il nous a laissé plusieurs traités de ce genre, comme le *Ta'rîkh saghîr* (petit dictionnaire biographique), *Ta'rîkh kabîr* (grand dictionnaire biographique), *Kitâb el-kunà* (liste des gens connus plutôt par leur *kunya* ou teknonyme, « père d'un tel »), etc.

Avant d'aborder la vie et l'œuvre de Bokhâri, il faut clarifier un certain point qui gêne et même égare les non-initiés. On attribue à Bokhâri la trop fameuse parole selon laquelle il aurait choisi, pour son *Sahîh,* quelque sept mille récits (qui ne restent que quelque deux mille, si l'on ne compte pas les répétitions), dans la *masse des six cent mille hadits* dont il disposait ! Qu'est-ce que cela signifie ? A-t-il voulu dire que le demi-million et plus d'autres récits étaient jugés faux ? ou quelque autre chose ?

Deux points ne doivent pas être perdus de vue pour approfondir cette question :

a) Le titic de son livre est « ... es-Sahîh el-mokhtasar... » (l'authentique et l'abrégé). Il n'a pas aspiré à une compilation exhaustive de tout ce qui était authentique, mais à en faire une anthologie, un choix représentatif. Force lui était donc de sélectionner, même parmi les hadits tout à fait dignes de confiance, seulement ceux qu'il jugeait être les plus importants, les plus significatifs et dans lesquels il y avait, pour l'usage courant, le plus d'utilité à ce que tout un chacun des Musulmans les connût.

b) Un hadits, pour les techniciens, est une unité en lui-même non pas selon le contenu mais selon la provenance ! Une même parole du Prophète peut être rapportée par dix de ses Compagnons, et d'après eux, par 100 Tâbi'i, et d'après ceux-ci, par 500 Tab'tâbi'i. Pour un technicien, ce n'est pas un hadits, mais cinq cents différents hadits ! Bokhâri en a choisi deux ou trois des meilleures chaînes de narrateurs. De cette façon, les soi-disant six cent mille hadits n'étaient peut-être en fait qu'une dizaine de milliers de récits, en comptant du point de vue du contenu. Rappelons en passant qu'un technicien du hadits, un muhaddits ne transmet pas un récit lu dans un livre même du meilleur auteur, il faut l'entendre de la bouche de l'auteur ou de celui qui l'a reçu ainsi de l'auteur. On veut se prémunir contre les fautes, volontaires ou involontaires, des copistes.

Certes il y avait des récits à rejeter, et Bohkâri n'a pas manqué de le faire ; mais leur nombre ne doit pas être énorme, parce que Bokhâri n'étudiait par principe et par goût que chez les maîtres les plus célèbres de son époque qui, à leur tour, étaient tout autant « difficiles » que lui pour accepter quelque chose comme hadits et pour le transmettre. On n'invente pas, on ne falsifie pas gratuitement. On ne le fait que pour appuyer une thèse autrement contestée ou insoutenable. Or il n'y avait pas tellement de point de controverse au sein de la communauté musulmane. Si on étudie l'histoire des soi-disant schismes, hérésies et sectes, on s'aperçoit que la divergence provient souvent du même hadits, du même texte, interprété de façons différentes par des adversaires doctrinaux. En outre, c'est un fait très curieux qu'en Islam, les différences de sectes sont question de personnes et non de principes. Les Sunnites et les Chi'ites ne se sont séparés que sur la question de savoir qui, d'Abou Bekr ou de 'Ali, avait le droit de succéder au Prophète ! Au sein des Chi'ites : les Imâmiya, les Hasaniya, les Kaisâniya, les Ismâ'iliya, les Nizâriya et autres n'ont pour différence de base que la question de l'individu qui devait succéder à son prédécesseur. Les Khâridjites ne font pas exception non plus.

Les vraies différences doctrinales, comme le Mu'tazilisme, sont une simple question d'interprétation, sans qu'il soit besoin de mettre dans la bouche du Prophète une parole qu'il n'aurait pas dite. Les littéralistes, les symbolistes, les gens à esprit large ou étroit n'ont pas non plus besoin d'inventer des hadits.

Même les hadits qu'on déclare avoir été forgés (*maoudou'*), *le sont le plus* souvent à cause de la chaîne de narrateurs plutôt qu'à cause de l'invraisemblance du contenu. Rares, extrêmement rares sont les hadits forgés vraiment choquants. La périphrase pour transmettre un sens mal compris, le goût des orateurs pour exagérer un peu ont aussi été causes de quelques falsifications, mais ces falsifications même partent d'un fonds solide et authentique. Il est possible enfin que quelquefois la mémoire ait fait défaut et qu'en toute bonne foi quelqu'un ait attribué au Prophète ce qu'il n'avait peut-être pas dit mais qu'il aurait pu dire, à en juger par le sens général de ce qu'il avait effectivement dit sur le sujet. Quoi qu'il en soit, il n'a pas manqué d'auteurs qui ont produit des ouvrages spécialisés, réunissant uniquement les hadits forgés (*maoudou'ât*) mais le résultat ? Même chez les auteurs les plus rigides et sans merci, comme Ibn el-Djauzi, le nombre de tels récits n'atteint que quelques centaines.

Tout récit dont la référence aux sources successives n'est pas exhaustive est rejeté simplement comme inconnu, non prouvé. Si le caractère, la mémoire ou l'intelligence de quelqu'un laisse à désirer, on condamne la totalité de ses narrations sans regarder le contenu. Il va de soi que même le menteur le plus notoire ne ment pas à cent pour cent ; même dans son mensonge, il peut y avoir quelque élément de vérité (*). Mais comment distinguer celui-ci ? De là le rejet total. C'est cette attitude rigide mais saine et irréprochable — et Bokhâri a cette attitude — des muhaddits (auteurs des recueils de hadits) qui a fait le prestige du hadits et le distingue des hagiographies chez d'autres.

Il y a un autre malentendu, naïf celui-là, chez les Musulmans du commun qui pensent que le recueil d'el-Bokhâri contient les récits les plus impeccables. Nous ne contestons pas que, pour y parvenir, on ne pouvait pas faire mieux à son époque, mais un fait saute aux yeux de n'importe quel lecteur du *Sahîh* de Bokhâri : c'est qu'assez souvent, quand Bokhâri répète le même fait sur la base de sources (chaînes de narrateurs) différentes, il n'y a pas toujours la même version : au contraire, il n'y a pas seulement suppression ou addition de détails, ou emploi de mots différents dans le même sens — chose normale et sans gravité aucune — il y a parfois aussi des contradictions. Dans de tels cas, une seule des deux versions peut être correcte. Par exemple, lors du *Mi'râdj* (ascension), le Prophète rencontra au septième ciel, Moïse selon un récit, mais Abraham selon un autre.

La faute n'en est pas à Bokhâri, car il n'a pas cherché à rapporter les « faits » authentiques, mais les faits rapportés par des « narrateurs les plus dignes de confiance ». Si Bokhâri reçoit une information de deux narrateurs et que, pour une quelconque raison humaine (oubli, discours mal entendu, ou toute autre raison) la mémoire de l'un d'eux est devenue défaillante, les deux récits deviendraient contradictoires, sans que ce soit la faute de Bokhâri. *Errare humanum est*. Il ne faut pas attribuer de façon chauvine à Bokhâri ce que lui-même ne s'attribue pas, mais il faut mettre les choses à leurs places. Bokhâri nous fournit le matériel tel quel, et chacun de nous peut y apporter son propre jugement. Bokhâri ne se considère pas comme infaillible, il nous associe à l'étude du hadits comme ses égaux. Voilà le grand mérite de cet auteur honnête et scrupuleux. (Pour ces hadits de Moïse et d'Abraham, dans la description du *Mi'râdj*, il vient par exemple à notre esprit que le nom de Moïse peut venir d'une déduction et non d'un reportage du récit fait par le Prophète : dans les récits, un narrateur énumère les noms de certains prophètes que Muhammad aurait rencontrés dans les différents cieux, et ajoute : je ne me souviens plus qui d'entre eux se trouvait dans quel ciel ; tous les récits disent que, lors de sa sortie de l'audience divine, quand Muhammad passa par Moïse, celui-ci lui suggéra de retourner vers le seuil du Seigneur et de Le supplier de diminuer le nombre ordonné des prières quotidiennes. Un narrateur qui retenait les noms des prophètes rencontrés dans les cieux mais n'a pas attaché d'importance à la place de chacun, pensa que, puisque Muhammad avait rencontré Moïse au

(*) Voir par exemple ce récit de Bokhâri (40/10 et 66/10/2) où le Prophète assure à Abou Horaira : « Il t'a dit vrai bien qu'il soit un grand menteur, car c'était Satan ».

retour, ce dernier devait être au ciel le plus proche de l'Enceinte de Sainteté, au septième ciel. Quand la déduction et le reportage se mêlent, il peut y avoir conflit avec le reportage pur (*).

Véracité des narrateurs

On demande parfois, pourquoi croire dans la véracité de tous les Compagnons du Prophète, sans distinction, car il doit y avoir parmi eux des bons et des mauvais, comme dans n'importe quel groupe humain ? A notre humble avis, il y a lieu de les croire pour plusieurs raisons : *Primo :* plus que quiconque, les néophytes sont zélés dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux ; et le Prophète avait imprimé sur leur esprit la menace de la sanction la plus efficace : « quiconque délibérément dit quelque chose de faux sur mon compte, aura l'Enfer pour domicile », et ses Compagnons le croyaient. *Secundo :* les mêmes faits sont rapportés par plusieurs compagnons du Prophète, et la plupart des traditions sont ainsi. Donc une possibilité de collusion, encore moins de falsification ne se présente pas, surtout quand on pense au fait qu'au moment de la transmission de leurs connaissances, à leurs élèves ou interlocuteurs, ils étaient éparpillés aux quatre coins du vaste empire musulman qui, dès l'époque de ces Compagnons, s'étendait sur trois continents. *Tertio :* si les récits faits par les Compagnons ne contredisent pas le contenu du Coran, cela nous rassure sur la probabilité que leurs dires soient authentiques. Et l'on sait avec quel soin le Coran a été conservé et transmis de génération en génération.

2. *EL-BOKHARI ET SON ŒUVRE*

La bibliographie

Les principales sources de la vie de Bokhâri sont les suivantes :

I) Ibn-Hadjar dans ses livres : Introduction à son commentaire du *Sahîh* de Bukhâri ; dans ses notes sur ce livre, appelées *Taghlîq et-ta'lîq ;* et dans son dictionnaire biographique : *Tahdzîb et-tahdzîb*, etc. II) Ibn en-Nadîm, *el-Fihrist*. III) El-Khatîb el-Baghdâdi, *Ta'irîkh Baghdâd.* IV) Ibn-Katsîr dans ses annales *el-Bidâya wa en-nihâya.* V) Es-Subki, *et-Tabaqât el-kubrà.* VI) Edz-Dzahabi dans ses *Tadzkirat el-huffâz, Siyar a'lâm en-nubalâ,* et *Ta'rikh el-Islâm.* Et parmi nos contemporains, signalons en particulier : VII) Abû-Kamâl 'Abd el-Ghani 'Abd el-Khâliq, dans son introduction à l'édition de l'an 1376 H., du *Sahîh* d'el-Bokhâri.

La biographie

Notre auteur Mohammad ibn Ismâ'îl b. Ibrâhîm b. al-Moghîra b. Bardizbeh el-Djo'fi el-Bokhâri est considéré comme étant d'origine persane, vu le nom de son arrière-grand-père Bardizbeh. La référence tribale, el-Djo'fi, ne doit pas être prise comme indiquant un Arabe, car les sources sont unanimes pour dire que son grand-père el-Moghîra embrassa l'Islam, et que le gouverneur du pays en fut si enchanté qu'il l'affilia à sa propre tribu, el-Djo'fi. C'était alors un usage courant. On l'appelle el-Bokhâri parce qu'il est né à Bokhârâ, ville de l'Asie centrale.

Il s'agit d'une famille d'intellectuels et de convertis sincères. Déjà le père de notre Bokâhri était un grand savant et un expert en matière de hadits (cf. Ibn-Hibbân, *ets-Tsiqât ;* Bokhâri, *et-Ta'rikh el-kabîr*).

(*) Après cette description rapide de l'histoire de la codification du Hadîts, laissons à nos lecteurs de juger eux-mêmes la valeur des opinions exprimées par surenchère, comme par exemple : « Wensinck me disait qu'à son avis, il devait bien y avoir 5 % de hadith remontant à l'Envoyé de Dieu. Mais d'autres trouvent cette évaluation bien trop optimiste, principalement J. Schacht ». (G.-H. Bousquet, *El-Bokhari, L'authentique tradition musulmane*, 1964, Paris, p. 19). Ne faut-il pas donner le même pourcentage de crédit à de telles démagogies extravagantes ? Rodinson a cité une lettre de Louis Massignon : Goldziher me disait : Si les Musulmans appliquaient ces mêmes méthodes pour critiquer notre littérature, que nous restera-t-il de la Bible ?

Il naquit le vendredi 13 Chaouwâl 194 H. (810 chr.), à Bokhârâ, et mourut en l'an 256 H. (870), à Khartang, banlieue de la même ville, où son tombeau existe encore. Selon Ibn Hadjar, *Tahdzîb*, 9/53), Bokhâri était de taille moyenne, et plutôt mince. On assure qu'il avait perdu la vue en bas âge, pour la retrouver plus tard (Ghondjâr, *Ta'rîkh Bokhârâ*).

A l'âge de 16 ans, en 210, il accompagna sa mère et son frère aîné au pèlerinage de la Mecque. Après quoi, le frère ramena la mère au Turkestan, et lui-même resta à la Mecque pour poursuivre ses études supérieures. Probablement cela date de peu après la mort de son père qui est dit avoir laissé une fortune considérable, ce qui permit au jeune intellectuel de satisfaire son désir. Il assista aux cours des célèbres maîtres mecquois, el-Azraqi et Ismâ'îl b. Sâlim es-Sâ'igh. On cite sa propre parole : « Quand j'avais 18 ans et que je me trouvais à Médine, j'ai rédigé un ouvrage sur *Les avis juridiques des compagnons du Prophète et de leurs successeurs ;* puis, par des nuits éclairées par la lune, près du tombeau du Prophète, j'ai rédigé le *Petit dictionnaire biographique* des narrateurs du hadits. A l'exception de peu, j'avais des renseignements détaillés sur chacun d'eux, mais je n'ai pas voulu allonger l'ouvrage ». (Hâchim, p. 29, citant Khatîb et Dzahabi.) On dit qu'il passa alors tout un an à Médine.

Bokhâri raconte aussi : « J'ai passé cinq ans à Basrah, avec mes documents, les classant et cherchant à savoir quel renseignement devait l'emporter sur quel autre. Je partais chaque année pour le pèlerinage, pour revenir ensuite à Basrah ». Encore : « Je suis allé par deux fois en Syrie, en Egypte et dans el-Djazîrah (la Mésopotamie), et quelques fois à Basrah ; et j'ai passé six ans dans le Hedjaz. J'ai visité Koufa et Baghdâd d'innombrables fois, en compagnie de savants du hadits ». Il a fait ses études, en outre, à Wâsit, Bokhârâ, Merv, Herât, Balkh, Nisâpour, Qaisâriyah, 'Ascalon, Emèse (Hims), Khorâsân et el-Djibâl (Kouhistân). Il affirme : « J'ai étudié auprès de 1080 muhaddits » (cf. Hâchim, p. 31, d'après el-Khatîb el-Baghdâdi et en-Nawawi, *Charh el-Bokhâri*). Il a rédigé plusieurs de ses ouvrages pendant ces longues années d'études, mais son *magnum opus*, le *Sahîh* se doit à l'époque où il était rentré chez lui, au Turkestan.

Voici la liste d'ouvrages que Hâchim, Brockelmann et Sezgin attribuent à el-Bokhâri :

1. Et-Ta'rîkh es-saghîr
2. et-Ta'rîkh el-aousat
3. et-Ta'rîkh el-kabîr
4. et-Ta'rîkh fî ma'rifah rowât el-hadîts wa naqalat el-âtsâr wa es-sonan wa tamyîz tsiqâtihim wa do'âfâ'ihim wa ta'rîkh wafâtihim
5. ed-Do'afâ wa el-matroukîn
6. el-Konà
7. et-Tawârîkh wa el-ansâb
8. el-'Ilal fi'l-hadîts
9. Asmâ es-Sahâbah
10. el-Machyakhah
11. Qadâyâ es-Sahâbah wa et-Tâbi'în
12. Khair el-kalâm fi'l-qirâ'ah khalf el-imâm
13. Raf' el-yadain fi's-salât
14. el-Achribah
15. el-Hibah
16. Sonan el-fuqahâ
17. el-Mabsout
18. Birr el-wâlidain
19. el-Fawâ'id
20. et-Tafsîr el-Kabîr
21. el-'Aqîdah
22. Akhbâr es-sifât
23. Khalq af'âl el-'ibâd
24. el-Wohdân
25. ets-Tsalâtsiyât
26. el-Adab el-mofrad
27. el-Mosnad el-kabîr
28. el-Djâmi' el-kabîr.
29. es-Sahîh

— Nous ne les avons pas eu tous en main ; il se peut que certains d'entre eux ne soient que les mêmes sous deux titres différents.

Sa méthode

Sur sa méthode de travail, il dit lui-même : « Je ne me contentais pas de noter le hadits ; au contraire, je notais de chacun de mes narrateurs son nom, son teknonyme (*kunya*), la ville ou la tribu de son attachement, sa vie d'étudiant, s'il pouvait me donner ces renseignements. Sinon, je lui demandais non seulement de me réciter oralement le hadits mais aussi de me montrer le texte écrit chez lui du temps de ses études, et je le copiais ». On a des échos de cette méthode dans ses ouvrages biographiques (cf. Hâchim, p. 32, d'après edz-Dzahabi, *Nobalâ*).

Il poursuit : « Un jour notre maître Ibn-Râhouyeh nous dit : La masse du hadits est devenue trop grande pour les étudiants ; si quelqu'un de vous pouvait produire un ouvrage de sélection des hadits authentiques ! Cela tomba en bonne place dans mon cœur, et je commençai la rédaction de mon livre *el-Djâmi' es-Sahîh* ». Le travail lui prit seize ans de recherche. Il assure : « Je n'ai écrit dans ce livre aucun hadits sans m'être douché exprès et sans avoir célébré un office surérogatoire de deux cycles (*rak'a*) pour chacune des narrations » (Hâchim, p. 49, d'après Ibn-Hadjar, *Moqaddimah,* et Suyouti, *Tadrîb er-râwi*). Il avait aussi été confirmé dans sa détermination par un songe où il s'était vu chassant avec un éventail les mouches qui se posaient sur la personne du Prophète.

Par goût et par formation, il donnait plus d'importance à la qualité qu'à la quantité. Pour chaque renseignement, si court soit-il, il cite exhaustivement toutes ses sources successives. S'il y a la moindre critique concernant un récit, il le supprime ou tout au moins le relègue dans les notes (*ta'lîqât*) dépendant des chapitres, et non dans le corps du recueil des récits sur le Prophète. La seule chose qui a gêné ses commentateurs et qui, malgré des générations de recherche intense, n'est pas encore entièrement résolue, c'est qu'assez fréquemment il cite incomplètement les noms des narrateurs, et il y a trop d'homonymes, même parmi les contemporains, même parmi les élèves d'un même maître.

Comme juriste pénétrant et logicien rigoureux, il s'intéresse à chaque virgule du récit : dans un seul fait il voit un indice pour la déduction de multiples règles. Il parlera donc et reparlera du même fait dans différents chapitres. Certes il veillera à ce que ce ne soit pas le même « récit », et citera le même fait par une autre chaîne de narrateurs. Ne nous étonnons donc pas que cet esprit méticuleux de Bokhâri se reflète dans d'autres aspects de sa vie : maître archer, il ne manquait jamais le but, même quand il visait le même point plusieurs fois de suite (Hâchim, p. 67, citant *Tardjamat el-Bokhâri el-Monîriyah*). Homme fier, il n'acceptera jamais d'aller même à la maison du gouverneur de sa région, pour y enseigner ; et il supporta les conséquences pénibles de la part des tyrans. De même, il ne croira pas à tout ce que diront ses maîtres, même les plus vénérés ; il gardera son indépendance de jugement. Ainsi il n'acceptera pas l'extrémisme de son maître Ibn-Hanbal qui, au sujet du Coran, disait que non seulement le contenu du Coran, mais même le Coran tout court, y compris notre récitation de ce livre, sa rédaction par écrit, papier, encre, tout est chose divine, increéee. Pour les Mu'tazilites, Dieu seul est éternel et increé, tandis que la parole de Dieu se situe dans le temps : le Coran est la parole divine la plus récente par rapport à la Thora par exemple (et les Mu'tazilites se baseront sur le Coran lui-même 21/2, 26/5 : « *muhdats* »), donc chose créée. Bokhâri distinguera entre le Coran et les actes de l'homme à son propos. Non seulement Ibn-Hanbal, mais aussi Bokhâri seront victimes de persécutions insensées. Bokhâri supportera en vrai martyr les accusations d'hérésie aussi bien de la part des Mu'tazilites que des Hanbalites.

La grandeur crée des jalousies, surtout chez les contemporains, mais elle finit par vaincre les hésitants sincères. Un jour à Baghdâd, dix personnes lui posèrent chacune dix problèmes de « Haditsologie » : ils fabriquèrent des chaînes de narrateurs complètement ou partiellement fausses, de même ils fixèrent des additions ou des omissions dans les récits, et ils lui demandèrent s'il connaissait ces hadits-là. Sans consulter ses livres, Bokhâri remit les cent hadits en un ordre parfait, ce qui

impressionna et émerveilla les spécialistes (Hâchim, p. 54, citant Sobki, Khatîb Baghdâdi, Ibn-Khallikân, etc.). Cette épreuve se répéta encore dans d'autres villes. Le résultat fut que, quand Bokhâri enseignait son *Sahîh*, il y avait parfois jusqu'à vingt mille auditeurs — car on voulait recevoir le livre de la bouche même de l'auteur, et non d'un livre copié par un calligraphe sans moyen aucun de savoir s'il n'avait pas commis des erreurs en copiant le texte — et Bokhâri leur faisait entendre son cours par trois personnes interposées, phrase par phrase, mot par mot (c'étaient les haut-parleurs de son époque), (Abou Kamâl 'Abd el-Ghani 'Abd el-Khâliq, p. 65, d'après Nawawi).

Bokhâri était un homme très pieux, très généreux, et on lui attribue des prodiges (*karâmât*). Il était aussi homme de lettres et même poète.

Transmission attitrée

Parmi les transmetteurs attitrés de son *Sahîh*, il y a Farabri, Nasafi, Nasawi, et Pazdawi. Et il est touchant de constater que, dans les générations suivantes, il y eut aussi des jeunes filles (comme Karîmah bent Ahmad el-Marwazîyah el-Horrah Omm el-Karîm Sitt el-Kirâm, an 365-463 H.) qui ne voulurent même pas se marier, et consacrèrent leur vie à la transmission et à l'enseignement du *Sahîh* de Bokhâri. Karîmah s'était installée à la Mecque et eut de nombreux élèves pendant de longues années ; elle mourut à l'âge de 98 ans. Elle avait étudié ce texte auprès d'Abou'l-Haitsam (cf. Yâqout, *Odabâ*, etc., cité par Abou Kamâl). Sans entrer dans les détails, rappelons pour mémoire que les grands maîtres attitrés, pour la transmission du *Sahîh* ont été les suivants :

El-Younîni (m. 701 H.), Abou'l-Waqt (468-553), Abou Dzarr (356-434), el-Kachmahîni (m. 388), el-Qâbisi (324-403), el-Asîli (m. 392), Abou Zaid Muhammad ibn Ahmad el-Marwazi (m. 371), et Muhammad b. Yousof el-Farabri (231-320 H.), qui le tenait de Bokhâri (194-256 H.).

La réputation de Bohâri n'a pas cessé de grandir.

Ses commentaires

De très bonne heure, les savants se sont occupés de ce recueil magistral des traditions authentiques sur le Prophète. El-Bokhâr est mort en 256 H., et le plus ancien commentaire connu de son *Sahîh* est d'el-Khattâbi el-Busti (319-388 H.). On a compté jusqu'à une soixantaine de ces commentaires, ce travail d'amour pour élucider tous les aspects du *Sahîh* d'el-Bokhâri, dont ceux de deux contemporains, Ibn-Hadjar (m. 852) et el-'Aini (m. 855) ont ravi les étudiants ; un peu plus tard, el-Qastallâni (m. 923 H.) a produit une synthèse dont on ne cessera de se servir malgré les cinq siècles qui nous séparent de lui.

Ces recherches objectives ont tellement impressionné le monde savant que même l'U.R.S.S. communiste jugea opportun d'inviter un congrès international à Bokhârâ en 1394 H./1974 pour célébrer le douze-centième anniversaire de la naissance de Bokhâri.

Ses manuscrits

Il y a des milliers de MSS du *Sahîh* dans les bibliothèques des quatre coins du monde. L'autographe ne nous est pas parvenu. Les copies des premiers temps non plus, pour la simple raison qu'elles ont été trop utilisées par les étudiants à toutes les époques. Les plus anciennes qui soient parvenues jusqu'à nous semblent être deux, une complète et une incomplète.

impressionna et émerveilla les spécialistes (Hâchim, p. 54, citant Sobki, Khatîb Baghdâdi, Ibn-Khallikân, etc.). Cette épreuve se répéta encore dans d'autres villes. Le résultat fut que, quand Bokhâri enseignait son *Sahîh*, il y avait parfois jusqu'à vingt mille auditeurs — car on voulait recevoir le livre de la bouche même de l'auteur, et non d'un livre copié par un calligraphe sans moyen aucun de savoir s'il n'avait pas commis des erreurs en copiant le texte — et Bokhâri leur faisait entendre son cours par trois personnes interposées, phrase par phrase, mot par mot (c'étaient les haut-parleurs de son époque), (Abou Kamâl 'Abd el-Ghani 'Abd el-Khâliq, p. 65, d'après Nawawi).

Bokhâri était un homme très pieux, très généreux, et on lui attribue des prodiges (*karâmât*). Il était aussi homme de lettres et même poète.

Transmission attitrée

Parmi les transmetteurs attitrés de son *Sahîh*, il y a Farabri, Nasafi, Nasawi, et Pazdawi. Et il est touchant de constater que, dans les générations suivantes, il y eut aussi des jeunes filles (comme Karîmah bent Ahmad el-Marwazîyah el-Horrah Omm el-Karîm Sitt el-Kirâm, an 365-463 H.) qui ne voulurent même pas se marier, et consacrèrent leur vie à la transmission et à l'enseignement du *Sahîh* de Bokhâri. Karîmah s'était installée à la Mecque et eut de nombreux élèves pendant de longues années ; elle mourut à l'âge de 98 ans. Elle avait étudié ce texte auprès d'Abou'l-Haitsam (cf. Yâqout, *Odabâ*, etc., cité par Abou Kamâl). Sans entrer dans les détails, rappelons pour mémoire que les grands maîtres attitrés, pour la transmission du *Sahîh* ont été les suivants :

El-Younîni (m. 701 H.), Abou'l-Waqt (468-553), Abou Dzarr (356-434), el-Kachmahîni (m. 388), el-Qâbisi (324-403), el-Asîli (m. 392), Abou Zaid Muhammad ibn Ahmad el-Marwazi (m. 371), et Muhammad b. Yousof el-Farabri (231-320 H.), qui le tenait de Bokhâri (194-256 H.).

La réputation de Bohâri n'a pas cessé de grandir.

Ses commentaires

De très bonne heure, les savants se sont occupés de ce recueil magistral des traditions authentiques sur le Prophète. El-Bokhâr est mort en 256 H., et le plus ancien commentaire connu de son *Sahîh* est d'el-Khattâbi el-Busti (319-388 H.). On a compté jusqu'à une soixantaine de ces commentaires, ce travail d'amour pour élucider tous les aspects du *Sahîh* d'el-Bokhâri, dont ceux de deux contemporains, Ibn-Hadjar (m. 852) et el-'Aini (m. 855) ont ravi les étudiants ; un peu plus tard, el-Qastallâni (m. 923 H.) a produit une synthèse dont on ne cessera de se servir malgré les cinq siècles qui nous séparent de lui.

Ces recherches objectives ont tellement impressionné le monde savant que même l'U.R.S.S. communiste jugea opportun d'inviter un congrès international à Bokhârâ en 1394 H./1974 pour célébrer le douze-centième anniversaire de la naissance de Bokhâri.

Ses manuscrits

Il y a des milliers de MSS du *Sahîh* dans les bibliothèques des quatre coins du monde. L'autographe ne nous est pas parvenu. Les copies des premiers temps non plus, pour la simple raison qu'elles ont été trop utilisées par les étudiants à toutes les époques. Les plus anciennes qui soient parvenues jusqu'à nous semblent être deux, une complète et une incomplète.

La belle et complète copie du *Sahîh*, je l'ai vue en 1398 H./1978 dans la collection privée du Prof. Mehmet Hatipoglu (Mohammad Khatiboglu), de la Faculté de Théologie islamique de l'Université d'Ankara. Je lui laisse la priorité d'en parler bientôt lui-même.

La copie incomplète se trouve dans collection Mingana, à Manchester, Angleterre (arabe, islamique, N° 225). Feu le Prof. A. Mingana a publié sur ce MS tout un ouvrage intitulé *An Important MS of the Traditions of Bukhari* (chez Heffer, Cambridge/Angleterre, 1936). Il s'agit d'un fragment de 104 feuillets. C'est une copie qui fut employée pour la transmission attitrée. On y trouve donc les « LU » ou « Entendu », portés par les transmetteurs. Selon Mingana, la plus ancienne notice sur ce manuscrit date de l'an 464 H./1071-2) ; il semble avoir été copié vers l'an 1000 après Jésus-Christ (Bokhâri étant mort en l'an 256 H./870). Le chapitre *Kitâb ez-zakât* dans ce MS commence ainsi : « Nous le rapporte (*akhbaranâ*) Abou Zaid Mohammad ibn Ahmad (el-Marwazi, m. 371) qui dit : nous l'a transmis par parole (*haddatsanâ*) Mohammad ibn Yousuf (el-Farabri, p. 320), qui dit : nous a rapporté el-Bokhâri (m. 256)... ; et quant à Bokhâri, il cite toutes ses sources successives de chaque récit jusqu'au Prophète.

Editions de son ouvrage

Selon Brockelmann (GAL), les toutes premières éditions du *Sahîh* d'el-Bokhâri sont les suivantes :

1. lithographiée à Bombay 1269 H.
2. lithographiée à Delhi 1270 H.
3. typographiée à Leyden : t. 1-3 par L. Krehl (1279-84 H./1862-8), t. 4 par Juynboll (1326 H./1908).
4. au Caire, typographiée à Boulâq, 1280 H.

Et selon Sezgin (GAS), les meilleures sont cependant :

a) typographiée avec vocalisation, par ordre du grand Sultan Abdul-Hamîd II, au Caire, à Boulâq, 1311-3.

b) à Istanbul, par les soins de H. Zihni, 1315.

3. CONTRIBUTION OCCIDENTALE ET TRADUCTIONS

Parmi les non-Musulmans, ce sont les Allemands, les Français et les Hollandais qui ont rendu le service le plus grand à l'étude de Bokhâri. Les Anglais et les Musulmans anglophones (surtout les Indo-Pakistanais) viendront plus tard. Pour les références surtout aux articles dans les périodiques, on pourra profitablement consulter Brockelmann (GAL), Sezgin (GAS), et Pearson, *Index Islamicus*. Quant à l'édition occidentale du texte arabe, et à la traduction française, voici quelques précisions (et nous ne nous occuperons pas pour l'instant d'une bibliographie exhaustive de traductions du *Sahîh* d'el-Bokhâri) :

Krehl a édité le texte arabe du *Sahîh*, en 4 volumes, à Leyden (1862-1908). C'est Juynboll de Leyden qui s'est chargé de l'édition du 4ᵉ tome, Kreh étant mort entre temps.

Octave Houdas en entreprit la traduction avant même la parution complète de l'édition de Krehl, et il la publia dans une édition en quatre tomes in-8° de quelque 3 000 pages, bien imprimées à Paris entre 1903 et 1916. Son édition porte en outre le nom d'un co-traducteur qui était un de ses élèves : William Marçais, célèbre arabisant, lui aussi, mais qui ne semble pas avoir participé au travail jusqu'à la fin, ainsi que Houdas lui-même le laisse entendre dans l'Avant-Propos du t. 2 de la traduction (p. IV, note 1). Il y a moins de fautes de compréhension dans le premier tome que dans le reste, le mérite en allant sans doute à Marçais. La page du titre de la traduction parle d'un index, mais il n'a jamais vu le jour, à notre connaissance.

Parlons un peu de leurs vies :

Ludolf Krehl

Ludolf Krehl (1825-1901, ainsi selon Anne-Marie Schimmel), qui a édité le texte arabe de Bokhâri, était un savant allemand, originaire probablement de Leipzig. Il se peut que l'ouvrage mentionné ci-après, le plus ancien de ses publications connues de nous, soit sa thèse de doctorat : *Die Erfreuung der Geister von Omar Ben-Suleimân, Türkisch und Deutsch, mit Anmerkungen herausgegeben*, Leipzig 1848 (cf. ZDMG 3/379).

En ce qui concerne l'édition de Bokhâri, il nous en parle lui-même dans son article « Uber den Sahîh des Buchari » (ZDMG, 1850, 4/1-32) : A Leipzig il y a un très beau MS de Bokhâri. Ce fut un Français, Louis-Jules Dollfus, qui voulut s'en occuper. Il avait copié quelque 1 300 pages quand il rendit subitement son dernier soupir en 1846. « Ses successeurs ont bien voulu m'envoyer de Paris, deux ans plus tard, ce précieux héritage scientifique », dit Krehl. Jeune qu'il était, Krehl s'y est mis avec enthousiasme, même si ses connaissances ne sont pas encores mûres. Ainsi par exemple dans cet article, p. 5, il affirme que Bokhâri rédigea d'abord son Grand dictionnaire biographique, puis le Moyen dictionnaire et, enfin, le Petit dictionnaire. Nous avons vu que ce n'est pas ainsi. Grâce à la munificence du gouvernement allemand, et après une vingtaine d'années du travail, il put publier les trois premiers tomes entre 1862 et 1868. Après sa mort, c'est le célèbre hollandais, Juynboll qui édita le quatrième (dernier) tome de cette belle édition, en 1908. On l'avait déjà imprimé dans l'Inde : à Bombay en 1852 et à Delhi en 1853, sous les Grands Moghols.

Krehl devint plus tard le rédacteur en chef de la ZDMG. Parmi ses autres publications, signalons :

1. Uber einige muhammadanische Münzen... zu Dresden, ZDMG 12/250-63.
2. Analectes sur l'histoire des Arabes d'Espagne, par al-Makkari, t. 1, seconde partie, Leiden 1856, dans ZDMG 12/374-6.
3. Uber die Religion der vorislamischer Araber, 1863.
4. Uber die Koranische Lehre der Predestination und ihr Verhältnis zu anderen Dogmen des Islams, 1871.
5. Beiträge zur Charakteristik der Lehre vom Glauben im Islam, 1877.
6. Uber die Sage von der Verbrennung der alexanderischen Bibliothek durch die Araber, 1880.
7. Das Leben und die Lehre des Mohammed, Leipzig 1884.
8. Beiträge zur muhammedanischen Dogmatik, 1885.

Quant aux traducteurs français :

1. *Octave Houdas*

On ne connaît pas grand-chose sur Houdas (francisation de Yahouda ?). Né probablement en France, c'est en Algérie « française » qu'il s'est formé, où il a passé plus de vingt ans dans l'Enseignement, avant d'être appelé à de meilleures fonctions à Paris. La Science tout comme la Politique françaises s'intéressaient depuis longtemps aux pays voisins d'outre-Méditerranée, et depuis la conquête de l'Algérie en 1830, on apporta beaucoup plus de soins à connaître l'histoire, la langue et la culture de ces pays islamisés et arabisés dès le califat de 'Omar et 'Otsmân (premier quart du premier siècle de l'Hégire). Parmi les centaines et les milliers d'intellectuels français qui étudièrent la langue arabe à cette époque-là, il y eut aussi Houdas. Transféré en France métropolitaine, il occupa la chaire d'arabe dit « vulgaire », à l'Ecole (maintenant : l'Institut) des Langues Orientales vivantes, à partir du 1er mars 1884 jusqu'à sa mort en 1915, pendant trente-deux ans de suite. Son devoir officiel était d'enseigner l'arabe dialectal de l'Algérie (pour les besoins évidents de l'Administration et du prosélytisme religieux, mais son goût

allait à l'arabe littéraire ; ses élèves devaient donc avoir une solide connaissance de l'arabe littéraire ; et Houdas lui-même consacra toute son énergie et ses loisirs, à traduire les ouvrages arabes classiques, rédigés en langue littéraire, surtout les textes religieux, juridiques et historiques. Il s'est intéressé aussi à l'ethnographie de l'Afrique du Nord, et son œuvre publié est considérable. Voici la liste de ses ouvrages qui se trouvent à la Bibliothèque Nationale et à celle de l'Ecole (Institut) des Langues Orientales, de Paris :

1. En-Nasîha li'l-adjyâl fîmâ yat'allaq bi'l-Ifrîqîya min el-ahwâl.

2. es-Sa'di, Tadzkira en-nisyân fî akhbâr molouk es-Soudân, 1898 et s.

2/a. traduction française du même : Documents arabes relatifs à l'histoire du Soudan, 1901.

3. Mahmoud Ka'ti ibn el-Hadj el-Motawakkil Ka'ti, Ta'rîkh el-Fattâch fi akhbâr el-boldân.

4. el-Ufrâni Mohammed es-Saghîr, Nozhat el-hâdi.

4/a. traduction de la même : Histoire de la dynastie saadienne au Maroc, 1869.

5, 5/a. ez-Zayâni, Le Maroc de 1631 à 1812, éd. et traduction.

6, 6/a Mohammed b. Ahmed Ali en-Nasawi, Histoire du Sultan Djelâl ed-Din Mankoubirti (à lire : Mankouborni), prince de Kharezm, Paris 1891. Ed. et traduction.

7. Recueil de lettres arabes.

8, 8/a. La *Tohfa* d'Ibn Acem, éd. et traduction, Alger 1882.

9, 9/a. Ibn el-Qoutiya, Histoire de la conquête de l'Andalousie par Ibn Elqouthiya ; éd. et traduction.

10. l'Alchimie arabe, Paris 1893.

11. Notices et Extraits des MSS de la Bibliothèque Nationale, t. 30, la Table alphabétique des matières renfermées dans les t. 16 à 28, Paris 1893.

12. Chants arabes du Maghreb, t. 2, fasc. 2, Paris 1904.

13. Ethnographie de l'Algérie, 1886.

14. La guerre sainte islamique, Paris 1915.

15. L'Islamisme, Paris 1904.

16. Le Monde musulman (1911).

17. Sahnoun, un jurisconsulte musulman du 3e siècle de l'Hégire, 1895.

18. Monographie de Méquinez, Paris 1885.

19. Epigraphie tunisienne, Alger 1882.

20. Mission scientifique en Tunisie, 2 vols., 1882-4.

21. Chrestomathie maghribine, Paris 1891.

22. Notes sur une inscription arabe trouvée chez les Maures, Paris 1901.

23. Notes sur trois inscriptions de Tunis, Paris 1911.

24. Précis de grammaire arabe, Paris 1897.

25. Protestation des habitants du Kono contre les attaques du Sultan de Sokoto, Mohammed Bello, Saragossa 1904.

26. Rapport sur une table divinatoire arabe, Paris 1900.

30. Syllabaire de la langue arabe, Paris 1889.

A la Bibliothèque Nationale, Paris, il y a un petit ouvrage de 4 pages, sans date, intitulé : Résumé des travaux et publications de M. Octave Houdas, Paris.

2. *William Marçais*

Quant à William Marçais (6.11.1872-1.10.1956), il était Breton (plus exactement de l'Anjou) avec aussi des sangs irlandais et hollandais dans les veines. Né à Rennes, il appartenait à une famille de soldats (son grand-père et ses grands-oncles étaient dans les armées de Napoléon). Cela se voyait aussi dans son physique et dans son tempérament, dans sa voix même : homme fort, de haute taille, une voix sonore, avec l'accent autoritaire, beau, qui aimait se laisser pousser la barbe (et dans les années 30, l'auteur de ces lignes l'a vue toute blanche). Tous ses biographes mentionnent sa passion pour les oiseaux : quand il partait en vacances, il y avait dans ses bagages plusieurs cages d'oiseaux ; et ce n'était pas uniquement pour ne pas les laisser mourir quand la famille s'absentait de la maison : le fait même d'avoir des oiseaux dans le foyer familial témoignait de l'amour qu'on avait pour eux. William Marçais avait des dons pour la musique, et du talent pour la diction. De formation, il était juriste (doctorat en droit en 1898, avec la thèse : *« Parents et alliés en droit musulman »*, université de Rennes). La tradition à Paris dit qu'un jour un ami lui fit remarquer : « Si habile sois-tu pour la musique, il y a une langue que tu ne pourras jamais parler correctement : l'arabe dont certains sons nous dépassent ! ». Blessé dans son amour-propre, il se consacra alors corps et âme à l'arabe, pour devenir un des meilleurs, sinon même le meilleur arabisant que l'Occident ait jusqu'ici produit. Il parlait comme un Arabe, ou plutôt comme « plusieurs Arabes », car il maîtrisait aussi les dialectes qu'il parlait sans accent étranger. Ses biographes officiels diront que c'est la lecture de *L'Histoire des langues sémitiques* de Renan ainsi que la *Linguistique* de Hovelacque, qui le firent s'enthousiasmer pour l'étude de la langue arabe. Mais il se peut que ces lectures fussent la conséquence et non la cause de son changement de « métier », du droit à la langue arabe. Il a transmis l'amour de cette langue à sa famille, et son fils Philippe Marçais est non seulement professeur de langue arabe à l'université de Paris, mais il est aussi estimé par ses collègues comme un érudit et un arbitre dans les choses difficiles de l'arabologie.

Tenté par les consulats, il quitta sa ville natale — qu'il aimait tendrement, comme nous le voyons dans son charmant livre *Souvenirs de Rennes et d'Afrique*, qu'il rédigea en 1946 pour participer activement au centenaire de la Société archéologique de Rennes — et gagna Paris. Après des études brillantes, et diplômé de l'Ecole (maintenant Institut) des Langues Orientales ainsi que de l'Ecole des Hautes Etudes à la Sorbonne, il opta pour le Maghreb. Ses maîtres, Derenbourg et Houdas l'estimaient beaucoup. Il étudia non seulement l'arabe classique et l'arabe dialectal maghrebin, mais aussi le turc et le persan.

A l'âge de 26 ans, il fut nommé Directeur de la Medresa de Tlemcen (Algérie), puis Directeur de l'Ecole supérieure de langue et littérature arabes, de Tunis. Grâce à son caractère charmant, non seulement ses collègues et ses subordonnés, mais même ses voisins et tous ceux qui entraient en contact avec lui l'estimaient. Y compris ses élèves.

Pendant la première guerre mondiale, on utilisa ses compétences à Paris ; après la guerre, il fut nommé professeur d'arabe maghrébin à l'Ecole des Langues Orientales, et Directeur de l'Ecole de Hautes Etudes à la Sorbonne. En 1927, il devint professeur au Collège de France, à Paris, où il enseigna jusqu'en 1942, date à laquelle il dut prendre sa retraite à l'âge de 70 ans.

Parmi ses premières études d'arabisant, il publia une remarquable traduction du *Taqrîb* d'en-Nawawi (sur la méthodologie du Hadits) qui parut dans le JA (Journal Asiatique), Paris 1900-1901. Quand Houdas se décida à entreprendre la traduction du *Sahîh* de Bokhâri (1903-1914), il ne pouvait naturellement pas négliger ce spécialiste du Hadits et cet arabisant de talent. Est-ce un pur hasard si, comme el-Bokhâri, William Marçais fut aussi un expert du tir et un maître chasseur ?

Il a écrit essentiellement en français, mais il a laissé au moins un article publié en arabe, sur la lexicographie arabe, qu'on a reproduit dans « *W. Marçais, Articles et Conférences* », Paris 1961, chez Adrien Maisonneuve. Là, il met en relief le fait qu'il n'y a pas de dictionnaires en langue pehlavie (de l'Iran ancien) ; les premiers dictionnaires grecs datent du 10e siècle chrétien. C'est au 12e siècle qu'on rédigea un premier dictionnaire aramaïque. Puis Marçais affirme que les Arabes n'ont en rien copié leurs devanciers. Il dit textuellement, ce qui nous donnera aussi une idée de son arabe :

فمما اجزم به غير متردد ولا متوقف ان تدوين اللسان العربي ، مثـل وضع القواعد النحوية
واختراع البيان والبديع، شجـرة نبتت في ارضها

(c.-à-d. : Ce que je peux affirmer décidément et sans hésitation c'est que la codification de la langue arabe, tout comme la préparation de la grammaire et l'invention des règles de l'éloquence et de la rhétorique, est une plante qui a poussé sur son propre sol).

Il était membre de l'Académie arabe de Damas. Il pouvait facilement publier beaucoup de choses dans les meilleures périodiques arabes, mais déjà dans les années 30, il souffrait d'un tremblement de la main et n'écrivait guère.

Son frère cadet, Georges Marçais — qui avait lui aussi une belle barbe — doit beaucoup à son frère. Bien qu'arabisant de talent, Georges Marçais s'était spécialisé dans les beaux arts et l'archéologie. William Marçais le fit venir en Afrique du Nord, à Tlemcen, et les deux frères rendirent inlassablement de grands services à l'arabisme dans cette région. William Marçais, bien qu'essentiellement linguiste, pouvait accomplir n'importe quelle tâche. Ne nous étonnons donc pas qu'il ait déchiffré maintes inscriptions arabes en les commentant, comme on le verra dans le résumé suivant de ses publications. Puis les deux frères ont été élus membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à Paris, ultime honneur pour les intellectuels français, dans ce domaine. William Marçais prononça, lors de son entrée à l'Académie, en 1927, son célèbre discours inaugural : « *L'Islam et la vie urbaine* » qui fut traduit même en urdu. Voici quelques-uns de ses grands travaux :

1898 Les Parents et alliés successables en droit musulman, Rennes, 198 p.
1900 Notes sur trois inscriptions du musée de Tlemcen.
» Rôle du medresa algérien vis-à-vis du Maroc.
» Mohammed (article dans *La Grande Encyclopédie,* t. 23, p. 1174-83).
» Le Taqrîb de En-Nawawi.
1902 Six inscriptions du musée de Tlemcen.
1903 (avec Georges Marçais) : Les monuments arabes de Tlemcen.
1903-1904 El-Bokhâri (traduction, avec Houdas), compte rendu par A. Bel, dans le Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, 1903, p. 367-77.
1906 L'Euphémisme et l'antiphrase dans les dialectes d'Algérie, dans *Mélange Nöldeke* (Festschrift), Giessen, p. 425-38.
1913-1927 Les articles suivants dans l'Encyclopédie de l'Islam : 'Aba, Abû Dâwûd as-Sidjistâni, al-'Aini, Darbukha (tambour), Dawâr (diyâr al'Arab), Djellâb, Djîm, al-Khatîb al-Baghdâdî.
1925 Quelques observations sur le texte du Kitâb al-bukhalâ (d'al-Djâhiz).
1927 Les origines de la prose littéraire arabe.
1928 L'Islamisme et la vie urbaine.
» Observations sur le texte de Tawq al-hamâma (d'Ibn Hazm).
1930 Commentaire d'un texte d'al-Gâhiz (IXe siècle) au sujet d'un prototype arabe du thème de l'avocat Patelin (dans le Bulletin de l'Académie, 1930).
1931 Un siècle de recherches sur le passé de l'Algérie musulmane, p. 139-75.
1934 La vie d'une famille andalouse (dans le journal *Hesperes,* 19, p. 197).
1938 et 1956 Comment l'Afrique du Nord a été arabisée.

4. LA PRESENTE TRADUCTION

Nous ne mentionnerons pas ici toutes les traductions du *Sahîh* de Bokhâri, complète ou partielle, même en langues européennes. Nous bornant à la présente traduction par Houdas-Marçais qu'on a désiré réimprimer, il nous suffira de dire qu'elle était épuisée depuis longtemps ; mais la demande est grandissante. Faite par les meilleurs arabisants français, elle est belle et même très belle du point de vue de la langue et du style : on n'y sent pas la traduction. Mais toute œuvre humaine est capable d'amélioration et, si les traducteurs étaient encore en vie, ils seraient les premiers à reconnaître les fautes d'inattention qu'on leur signalerait. Il y en a qui sont dues à la distraction : pour la généalogie des femmes, qui sont rares : au lieu de *bent* (fille de...) ils ont parfois écrit *ben* (fils de...). Ou Ibn-tel est devenu Abou-tel. Et ainsi de suite.

La traduction a duré de longues années et, comme on était pressé (*), on envoyait à l'imprimerie les parties à mesure qu'elles étaient finies. Il en est résulté un manque d'uniformité : si le même terme arabe est répété plus tard, et parfois dans le même récit que Bokhâri a repris, il n'y a pas uniformité rigoureuse. Par exemple le mot *kâhin* est rendu par devin (59/6/4), puis par magicien (59/11/20). Ou *khachâch* par bestiole (53/16/5), puis par reptile (60/54/19). Le seul moyen d'éviter cela aurait été de préparer d'abord l'index ou la concordance de tous les mots de Bokhâri, avec leurs équivalents français, puis d'avoir constamment cette concordance sous les yeux, pour contrôler et uniformiser la traduction. Mais c'était trop demander pour un texte de plus de 2 500 pages.

Dans *l'Avertissement* du t. IV, Houdas dit : « ... il est bien certain maintenant que la maladie, l'âge et l'affaiblissement de ma vue ne me permettront pas de composer les index... et je suis très heureux que M. Lucien Bouvat ait bien voulu se charger de ce travail ». On peut déduire de cette précision que la dernière partie (disons les trois derniers quarts du quatrième et dernier tome) est en fait due au dit personnage — qui semble d'ailleurs avoir manqué à la parole donnée, concernant l'index, à un maître sur son lit de mort — et que ce maître, vieux et malade, a eu trop de confiance en approuvant la traduction du disciple sans la vérifier personnellement. D'autres indices encore poussent à penser ainsi :

Il y a des fautes enfantines qu'on ne peut pas attribuer à ces géants d'arabisme qu'étaient Houdas et Marçais. Par exemple اتى علي (il arriva près de moi) est traduit par « 'Ali survint » (IV, 266, ligne 6) ; قال لحاطب (dit à Hâtib), par « dit à un prédicateur » (IV, 176, ligne 4) ; اعظم المسلمين غناء عنهم (qui a rendu aux Musulmans le service le plus grand en se chargeant de les protéger de leurs ennemis) par : « qui était le plus riche de tous les musulmans » (IV, 203, lignes 7-8) ; كاد امية بن ابي الصلت ان يسلم « ceci se passait peu de temps avant que Omayya embrassât l'islamisme » (IV, 189, lignes 4-5), tandis que le texte arabe veut dire : « peu s'en fallut qu'il embrassât l'islamisme » (et en fait il n'embrassa pas l'Islam) ; يسيء الظن بعمله « il avait des préjugés très défavorables, par modestie, contre sa propre conduite »), par « il commettait des actes qui révoltaient l'imagination » (IV, 289-290).

Dans cette dernière partie également l'orthographe arabe varie et montre que l'éditeur est un débutant en arabe. Ainsi, au début, le *tanouine* nominal est imprimé (ٯ) (III, 354) et (״) vers la fin (IV, 154) ; (ث) au début (III, 355) et (ن) vers la fin (IV, 152, note).

(*) Voici ce que dit Bousquet (*op. cit.*, p. 25) : « ... il travaillait trop vite, peut-être pour des raisons matérielles. En tout cas, W. Marçais, comme il me le dit un jour, renonça à cette collaboration avec Houdas après avoir reçu une lettre de lui, où ce dernier lui disait avoir 'mal à la main à force de traduire'. »

Comparons cela avec les propres mots de Houdas, dans l'Avant-Propos du t. 2, p. IV, n. 1 : « Absorbé par d'autres travaux, M. Marçais n'a pu fournir au second volume de cet ouvrage une collaboration aussi active que celle qu'il avait apportée précédemment. Il a seulement traduit les Titres : 56, 57, 58 et 59 ». Rappelons que le t. 2 commence par le Titre 34, et les Titres traduits par Marçais sont Guerre sainte, Quint, Capitation, et Commencement de la création.

Le mot *'abdullâh* est traduit au début par « adorateur de Dieu », puis par « serviteur de Dieu » (IV, 164, 165, 167, etc.).

Je ne m'attendais vraiment pas à lire chez ces géants d'arabisme : « cent treize » (cf. t. I, p. 546, ligne 26) comme traduction de بضع عشرة مائة qui veut dire « dix-et-plusieurs centaines » (= mille et quelques centaines). Ont-ils écrit « treize cents » qui aura été déformé lors de l'impression en « cent treize » ? Espérons-le.

Que dire quand l'original porte par exemple « Djobair-ben-Mot'im (c.-à-d. Djobair fils de Mot'im) a dit » et que le traducteur dit : « Mot'im a dit » (III, 472, ligne 13) ; ou : « D'après 'Aballâh-ben-Qais » devient dans la traduction « D'après Qais » (III, 463, ligne 14) ? Il y a maints autres exemples d'un tel emploi du nom du père comme nom de famille. Et c'est grave, parce qu'en général ces pères étaient des non-Musulmans et même des ennemis acharnés de l'Islam, le fils ayant seul embrassé l'Islam ; il y a donc anachronisme et falsification involontaire de l'histoire.

Cependant, une autre espèce d'erreurs involontaires est imputable, chez ces savants non-musulmans, à leur défaut de connaissance de l'Islam vécu et pratiqué : ainsi ils n'ont pas su distinguer entre *rokou'* et *rek'a* (p. ex. III, 447, ligne 23) ; entre la « disparition » et le « franchissement du méridien » par le soleil, à midi (pour la prière du *zuhr*), comme traduction du mot *zawâl ;* entre la *salât el-istikhâra* et la consultation du Coran comme augure (IV, 261, lignes 5 et s.) ; et le passage suivant est devenu vraiment comique : « Ce sont *sobhâna'llâhi* et *bi-hamdihi-sobhâna'llahi'l-'azîm* » (IV, 345, lignes 5-6). La *sadjda* n'est point agenouillement, comme ils traduisent ; c'est l'action de poser le front sur le sol, dans l'office de prière, donc la « prosternation ». Ils n'ont pas su que le *techehhod* n'a rien à voir avec la « profession de foi musulmane », mais qu'il est la partie finale de l'office de prière, l'invocation de la présence divine qui termine l'Office ; en outre c'est une seule formule, et non différentes choses pour différentes occasions (IV, 227-8). La *zakât* est traduite par *dîme,* terme qui convient pour *'ochr* (un dixième du produit, comme impôt), le tarif de la zakât différant selon les catégories de choses imposables. *Rokou'* est rendu tantôt par inclinaison, tantôt par inclination ou inflection ; le lecteur sera poussé à croire qu'il s'agit de trois choses différentes dans l'original.

Malheureusement il y a aussi parfois des propos qui ne semblent s'expliquer que par des préjugés et par une volonté délibérée d'insulter une religion dont la seule faute est qu'elle n'est pas la leur. Mieux que quiconque, ces savants savaient que l'Islam a formellement interdit la magie et la sorcellerie, et cependant ils n'hésitent pas à falsifier la traduction des termes de l'original et à se servir de ces termes de « magie » et de « sorcellerie » pour désigner la récitation pieuse des passages du Coran devant les malades espérant leur guérison (IV, 77, ligne 27 ; 81, ligne 8, etc. de nombreuses fois). On peut reléguer à la même catégorie la traduction suivante (t. 2, p. 151, lignes 20-21) : « nous prêtâmes serment de fidélité au Prophète *à condition qu'il ne s'approprierait pas notre butin* », pour le texte qui dit : « *... que nous ne nous approprierions pas* individuellement le butin (qui doit être en commun » (*an lâ nantahiba*).

Peut-être est-ce la hâte qui est responsable de nombreuses fautes de compréhension du texte. Nous ne nous innocentons point. Nous avons essayé de corriger ; d'autres après nous trouverons peut-être fautive notre « correction ». Malgré ces quelques défauts, nous reconnaissons le grand mérite de Houdas-Marçais, et nous remercions d'avance ceux qui nous corrigeront dans l'avenir, car le but de tout savant n'est autre que d'atteindre à la vérité.

Que pensera le lecteur non averti de 'Orwa (55/4) et de 'Oroua (86/23) ? Ce sont les translittérations du même nom arabe ! La translittération employée dans cette traduction au début du XX[e] siècle est démodée, et il y manque même l'uniformité, mais on ne peut rien changer dans une reproduction en fac-similé. On

Le mot *'abdullâh* est traduit au début par « adorateur de Dieu », puis par « serviteur de Dieu » (IV, 164, 165, 167, etc.).

Je ne m'attendais vraiment pas à lire chez ces géants d'arabisme : « cent treize » (cf. t. I, p. 546, ligne 26) comme traduction de بضع عشرة مائة qui veut dire « dix-et-plusieurs centaines » (= mille et quelques centaines). Ont-ils écrit « treize cents » qui aura été déformé lors de l'impression en « cent treize » ? Espérons-le.

Que dire quand l'original porte par exemple « Djobair-ben-Mot'im (c.-à-d. Djobair fils de Mot'im) a dit » et que le traducteur dit : « Mot'im a dit » (III, 472, ligne 13) ; ou : « D'après 'Aballâh-ben-Qais » devient dans la traduction « D'après Qais » (III, 463, ligne 14) ? Il y a maints autres exemples d'un tel emploi du nom du père comme nom de famille. Et c'est grave, parce qu'en général ces pères étaient des non-Musulmans et même des ennemis acharnés de l'Islam, le fils ayant seul embrassé l'Islam ; il y a donc anachronisme et falsification involontaire de l'histoire.

Cependant, une autre espèce d'erreurs involontaires est imputable, chez ces savants non-musulmans, à leur défaut de connaissance de l'Islam vécu et pratiqué : ainsi ils n'ont pas su distinguer entre *rokou'* et *rek'a* (p. ex. III, 447, ligne 23) ; entre la « disparition » et le « franchissement du méridien » par le soleil, à midi (pour la prière du *zuhr*), comme traduction du mot *zawâl ;* entre la *salât el-istikhâra* et la consultation du Coran comme augure (IV, 261, lignes 5 et s.) ; et le passage suivant est devenu vraiment comique : « Ce sont *sobhâna'llâhi* et *bi-hamdihi-sobhâna'llahi'l-'azîm* » (IV, 345, lignes 5-6). La *sadjda* n'est point agenouillement, comme ils traduisent ; c'est l'action de poser le front sur le sol, dans l'office de prière, donc la « prosternation ». Ils n'ont pas su que le *techehhod* n'a rien à voir avec la « profession de foi musulmane », mais qu'il est la partie finale de l'office de prière, l'invocation de la présence divine qui termine l'Office ; en outre c'est une seule formule, et non différentes choses pour différentes occasions (IV, 227-8). La *zakât* est traduite par *dîme,* terme qui convient pour *'ochr* (un dixième du produit, comme impôt), le tarif de la zakât différant selon les catégories de choses imposables. *Rokou'* est rendu tantôt par inclinaison, tantôt par inclination ou inflection ; le lecteur sera poussé à croire qu'il s'agit de trois choses différentes dans l'original.

Malheureusement il y a aussi parfois des propos qui ne semblent s'expliquer que par des préjugés et par une volonté délibérée d'insulter une religion dont la seule faute est qu'elle n'est pas la leur. Mieux que quiconque, ces savants savaient que l'Islam a formellement interdit la magie et la sorcellerie, et cependant ils n'hésitent pas à falsifier la traduction des termes de l'original et à se servir de ces termes de « magie » et de « sorcellerie » pour désigner la récitation pieuse des passages du Coran devant les malades espérant leur guérison (IV, 77, ligne 27 ; 81, ligne 8, etc. de nombreuses fois). On peut reléguer à la même catégorie la traduction suivante (t. 2, p. 151, lignes 20-21) : « nous prêtâmes serment de fidélité au Prophète *à condition qu'il ne s'approprierait pas notre butin* », pour le texte qui dit : « *... que nous ne nous approprierions pas* individuellement le butin (qui doit être en commun » (*an lâ nantahiba*).

Peut-être est-ce la hâte qui est responsable de nombreuses fautes de compréhension du texte. Nous ne nous innocentons point. Nous avons essayé de corriger ; d'autres après nous trouverons peut-être fautive notre « correction ». Malgré ces quelques défauts, nous reconnaissons le grand mérite de Houdas-Marçais, et nous remercions d'avance ceux qui nous corrigeront dans l'avenir, car le but de tout savant n'est autre que d'atteindre à la vérité.

Que pensera le lecteur non averti de 'Orwa (55/4) et de 'Oroua (86/23) ? Ce sont les translittérations du même nom arabe ! La translittération employée dans cette traduction au début du XXe siècle est démodée, et il y manque même l'uniformité, mais on ne peut rien changer dans une reproduction en fac-similé. On

ne peut pas non plus signaler le cas pour plus de cent mille noms. Les principales différences avec la translittération moderne sont les suivantes :

ث ts	ظ dz
ج dj	و voyelle longue ou, w (waou)
ذ dz	voyelle courte o (damma).

De même « a » court est d'innombrables fois rendu par « e » comme dans Abou-Bekr, aussi bien que « i », comme dans *bent* (filles de). Le lecteur musulman répugnera surtout de lire le mot *ibn* corrompu en *ben* dans des dizaines de milliers de noms.

Il y a eu parfois suppression de passages ou de chapitres, par oubli. On le rectifiera. Mais on ne tiendra pas rigueur aux traducteurs pour certaines suppressions délibérées : les noms des narrateurs successifs de chaque récit — de trois jusqu'à neuf —, les formules de piété et de respect, comme : « Dieu se penche sur lui et le prenne en Sa sauvegarde », pour le Prophète, et « Dieu l'agréé », pour un Compagnon du Prophète. Cela se présente plus de dix mille fois ! Signalons en passant aussi l'orthographe « Mahomet », pour Muhammad, le Prophète de l'Islam. Les traducteurs ont normalement écrit « Mahomet », mais parfois aussi « Mohammed ».

Il y a beaucoup de citations du Coran, chez Bokhâri ; Houdas les a traduites mais de façon qui n'est pas rigoureusement correcte. Sauf contre-sens flagrant, nous les avons laissées inchangées — un lecteur soucieux pourra trouver le sens plus précis dans la traduction du Coran par Hamidullah — et nous évitons ainsi d'allourdir ce travail par des centaines d'autres corrections.

En fin de compte, c'est le lecteur maîtrisant à la fois l'arabe et le français qui jugera cet humble apport de notre part à l'étude et à la compréhension de ce livre de base pour l'Islam qu'est le recueil de Bokhâri au sujet du choix de Hadits, de ce qu'a dit, fait ou toléré le Prophète de l'Islam. Et Dieu sait mieux !

Je ne dois pas oublier, avant de terminer, d'extérioriser mes sentiments de profonde gratitude envers ceux qui m'ont aidé dans la mise au point de ce travail, surtout MM. Léturmy et Labarraière, de même MM. de Vos et de Lorgeril, qui ont lu entièrement ou partiellement le texte et ont fait de très utiles observations. La science leur sera reconnaissante tant qu'on se servira de cette étude.

Erzurum/Paris 1977-1980.

M. H.